

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AVIP TOP HARMONIE Part C et/ou D (EUR)

FCP dont la Société de gestion est Allianz Global Investors GmbH, société du groupe Allianz Global Investors

CODE ISIN:
FR0007017595



Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est un FCP, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, ayant pour objectif d'optimiser la performance par une répartition équilibrée des investissements entre les marchés de taux par rapport aux marchés d'actions. Cette diversification, qui s'effectuera principalement par le biais d'OPC, permettra de limiter le risque spécifique à chaque classe d'actifs. Cette répartition pourra évoluer en fonction des anticipations du gérant qui s'efforcera de maintenir une allocation équilibrée.

Nous investissons principalement et jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM français ou européens coordonnés et fonds d'investissement de droit français. Nous pouvons investir jusqu'à 100% de l'actif net sur les marchés d'actions de l'OCDE dont 40% maximum de titres en direct. Nous pouvons intervenir sur les marchés actions des pays émergents dans la limite de 20% et exclusivement au travers d'OPCVM. Nous pourrions être exposés de 0% à 20% maximum de son actif net, directement ou via des OPC en actions de sociétés issues de secteur thématiques (immobilier, ressources naturelles, infrastructure, matières premières, ...). Nous pouvons également investir jusqu'à 100% en titres de créances et instruments du marché monétaire dont 40% maximum de l'actif net de titres en direct. Ces titres sont émis par des entités publiques ou privées de la zone euro de notation minimum BBB (Notation Standard&Poors ou équivalent) toutefois, nous pourrions intervenir sur des obligations de rating inférieur à l'achat dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. La sélection des instruments de crédit repose également sur une analyse interne du risque de crédit, la cession ou l'acquisition

d'une ligne ne se faisant pas sur le seul critère de la notation des agences de notations. Nous pouvons détenir jusqu'à 20% maximum de l'actif net d'OPC d'obligations à haut rendement et convertibles. Nous pourrions effectuer des opérations d'acquisition ou de cession temporaires de titres dans la limite de 10% de l'actif net.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

L'OPCVM est géré activement. L'indice: 25% EUROMTS Government Bond 7-10 Year Total Return + 25% €STR + 20% MSCI World Total Return Net + 15% MSCI Europe Total Return Net + 15% SBF 120 Total Return Net (in EUR) est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Nous sommes donc libres de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour avant 11h00, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La part C et/ou D, destinée à tous souscripteurs, capitalise et/ou distribue les revenus chaque année avec possibilité d'acomptes.

Recommandation: Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible →
← A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé →



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Compte tenu de la classification, de la stratégie mise en place, des actifs utilisés listés ci-dessus (principalement des actions et instruments du marché monétaire via des OPCVM français ou européens et/ou FIA français) et de la volatilité constatée dans le

passé, cet OPCVM appartient à la catégorie 4. Les OPCVM de catégorie 4 sont historiquement moyennement volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur de l'OPCVM a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts ou actions d'un OPCVM de catégorie 4 peut moyennement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur:

- Risque de crédit: Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative de l'OPCVM dans des instruments du marché obligataire et/ou monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques ou financières, le coupon et/ou le nominal de ces actifs risque de ne pas être intégralement payé. Une baisse du cours de ces actifs et de la valeur liquidative de l'OPCVM peut en résulter.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1,86 %
----------------	--------

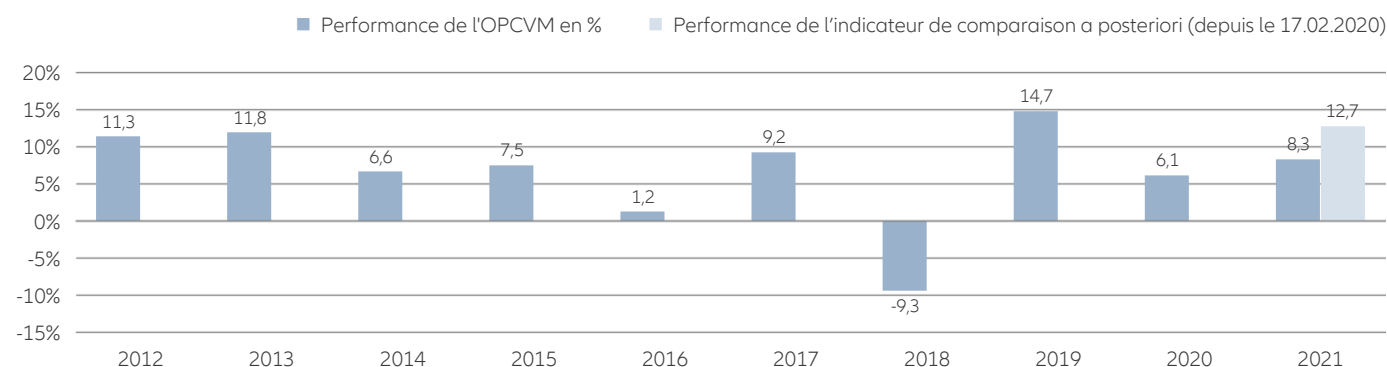
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Ce chiffre se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent, clos le 31.12.2021, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Performances passées



Les performances passées affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le fonds a été lancé en 1997. Cette catégorie d'actions a été lancée le 31.12.1997.

Les performances de l'OPCVM ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – Paris Branch

Vous pouvez obtenir gratuitement copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPCVM sont disponibles auprès: d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou auprès: d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de

salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

L'OPCVM est soumis à la législation fiscale française. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 22.08.2022.